



Imagine la futuralté

COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES A LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JANVIER 2025

Délibération n°2025-01-01

Présentation du programme Re-Sources d'Eau 17 sur le captage de Landrais - Contractualisation avec l'agence de l'eau Adour-Garonne, Eau 17 et les autres porteurs du programme

Résumé :

Autorisation donnée au Président de signer le contrat de territoire Re-Sources 2025-2029.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2025-01-02

Débat au sein de l'organe délibérant de l'EPCI sur la cohérence des « zones d'accélération avec le projet du territoire »

Résumé :

Le conseil communautaire prend acte de la tenue du débat sur les zones d'accélération définies par les communes d'Aunis Sud et leur cohérence avec le projet du territoire et son PCAET.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2025-01-03

Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABCi) - Autorisation de signature d'une convention de coopération avec les partenaires

Résumé :

Autorisation donnée au Président de signer la convention de coopération.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2025-01-04

Enquête publique relative à la stratégie de gestion des berges du canal de Charras – Avis de la Communauté de Communes Aunis Sud

Résumé :

Avis positif pour la stratégie de gestion des berges du canal de Charras présentée dans le dossier d'enquête publique, en préconisant de suivre des recommandations de la structure animatrice du site Natura 2000.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2025-01-05

AMI « Offre de repérage et de remobilisation » passée avec la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du travail et des Solidarités (DREETS) de Nouvelle-Aquitaine - Convention de financement – Autorisation de signature

Résumé :

- .- Approbation des termes de la convention pluriannuelle d'objectifs 2025-2027 en application de l'article 7 de la loi N°2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi visant des actions de repérage, de remobilisation et d'accompagnement, proposée par l'Etat,
- .- Autorisation donnée au Président de signer cette convention.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2025-01-06

Droit de Prémption Urbain – Déclaration d'Intention d'Aliéner n°24U006

Résumé :

Renonciation à l'exercice de son droit de préemption urbain sur le bien d'une contenance de 6 502 m², sis Rue Antonin Gaboriaud 17700 Surgères, cadastré section AS N°575 et 576, et portant un bâtiment à usage professionnel.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2025-01-07

Droit de Prémption Urbain – Déclaration d'Intention d'Aliéner n°25U001

Résumé :

Renonciation à l'exercice de son droit de préemption urbain sur le bien d'une contenance de 12 253 m², sis Fief Barabin 17700 Surgères, cadastré section ZR à prendre sur les parcelles N°366, 367, 368 et 369 d'une contenance totale de 39 433 m², et constituant un terrain à bâtir.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2025-01-08

Adhésion de la Communauté de Communes Aunis Sud à l'association Technopole La Rochelle Littoral Aunis Saintonge (ATLLAS) – Désignation d'un élu communautaire, et candidature au Conseil d'Administration

Résumé :

- . Désignation de Monsieur Eric BERNARDIN,
- . Candidature de la Communauté de Communes au Conseil d'Administration d'ATLLAS.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2025-01-09

Convention de groupement de commandes pour la passation d'un marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) relatif à la préparation et au suivi d'un contrat pluriannuel d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage, de climatisation, d'eau chaude sanitaire et de ventilation (

Résumé :

- .- Constitution d'un groupement de commandes avec les Communes d'Aigrefeuille d'Aunis, Ardillières, Saint Georges du Bois et Surgères, pour la passation d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'un marché pluriannuel d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage,
- . Désignation de la Communauté de Communes Aunis Sud comme coordonnateur du groupement de commandes,
- . Autorisation donnée au Président de signer la convention constitutive au groupement de commandes
- . Désignation de Monsieur Pascal TARDY en qualité de délégué titulaire et Madame Micheline BERNARD en qualité de déléguée suppléante, pour représenter la Communauté de Communes Aunis Sud au sein de la Commission Ad hoc du groupement de commandes.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2025-01-10

Modification du tableau des effectifs

Résumé :

Création de 3 postes :

- .- un contrat de projet « Conseiller(ère) en Insertion Socio-Professionnelle (CISP) », à compter du 1^{er} mars 2025,
- .- deux postes d'agent de maîtrise , dans le cadre des avancement de grade, au 1^{er} février 2025.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2025-01-11

Délibération cadre pour l'engagement de volontaires en service civique au sein des services communautaires

Résumé :

- .- Mise en place du dispositif du service civique au sein de la collectivité pour des missions de service civique dans les 10 domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la nation, pour des durées de 6 à 12 mois,
- .- Autorisation donnée au Président de demander l'agrément nécessaire auprès de la Direction Départementale chargée de la cohésion sociale,
- .- Autorisation donnée au Président de signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires et les conventions de mise à disposition auprès d'éventuelles personnes morales.

Adoptée à l'unanimité

Délibérations n°2025-01-12 à 2025-01-22

Nouvelles compositions des commissions extracommunautaires :

Résumé :

Suite au renouvellement du conseil municipal de la Commune de Saint Pierre La Noue, Désignation de nouveaux représentants de cette commune au sein des commissions extracommunautaires.

Communication – Monsieur Sébastien ROCCHI

Tourisme – Madame Martine YVON

Equipements Bâtiments Voiries – Monsieur Julien CHAMPION

Développement économique – Monsieur Cédric ROUSSEAU

Planification Urbanisme – Monsieur Julien CHAMPION

Sports – Monsieur Hervé THOPRIEUX

Développement social – Mesdames Nadia MORIN & Gwenaëlle DENIS

Enfance Jeunesse Famille – Madame Delphine VINET

Culture – Madame Isabelle DUMONT & Monsieur Sébastien ROCCHI

Mobilités – Monsieur Mickaël BOUYER

Aménagement des terrains familiaux des Gens du Voyage – Monsieur Christophe FOLOPPE

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2025-01-23

Nouvelle composition de la commission communautaire des finances

Résumé :

Suite au renouvellement du conseil municipal de la Commune de Saint Pierre La Noue, désignation d'un nouveau représentant de cette commune au sein de cette commission communautaire des finances - Madame Valérie RIVÉ.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2025-01-24

Nouvelle composition du Comité de Pilotage « Mutualisation »

Résumé :

Suite au renouvellement du conseil municipal de la Commune de Saint Pierre La Noue, désignation d'un nouveau représentant de cette commune au sein de ce COPIL – Monsieur Christophe FOLOPPE.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2025-01-25

Election d'un nouveau membre au Conseil d'Administration (CA) du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Résumé :

Suite au renouvellement du conseil municipal de la Commune de Saint Pierre La Noue (SPLN), désignation d'un nouveau représentant de cette commune au sein du CA du CIAS – Madame Valérie RIVÉ (SPLN).

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2025-01-26

Désignation d'un délégué titulaire au sein du Syndicat Mixte CYCLAD

Résumé :

Suite au renouvellement du conseil municipal de la Commune de Saint Pierre La Noue, désignation d'un nouveau représentant au sein du comité syndical de CYCLAD – Monsieur Baptiste PAIN, commune d'Ardillières.

Vote à bulletin secret

Votants : 39

16 voix pour M. Julien CHAMPION & 23 voix pour M. Baptiste PAIN

Délibération n°2025-01-27

Désignation d'un délégué suppléant au sein du comité de direction de l'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin (OTAMP)

Résumé :

Suite au renouvellement du conseil municipal de la Commune de Saint Pierre La Noue (SPLN), désignation d'un nouveau représentant suppléant au sein du CODIR de l'OTAMP – Monsieur Christophe FOLOPPE, commune de SPLN.

Adoptée à l'unanimité

*Date d'affichage au siège de la Communauté de Communes Aunis Sud et de publication sur le site Internet : **lundi 3 février 2025.***